

# Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale  
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

## Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

18/02/2022

Dossier complet le :

21/02/2022

N° d'enregistrement :

f09322p0059

### 1. Intitulé du projet

Programme immobilier chemin de la Garduère - Vidauban (83)

### 2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

#### 2.1 Personne physique

Nom

Prénom

#### 2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

MARIGNAN COTE D'AZUR

Nom, prénom et qualité de la personne  
habilitée à représenter la personne morale

MIGLIORE Thomas - Directeur d'agence

RCS / SIRET

8 8 7 4 9 0 2 3 3 0 0 0 1 2

Forme juridique

SNC

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

### 3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

| N° de catégorie et sous-catégorie  | Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie<br>(Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))                                |
|--|---|
| 47.a) Premiers boisements et déboisements en vue de reconversion de sols | Défrichements soumis à autorisation au titre de l'article L.341-3 du code forestier en vue de la reconversion des sols, portant sur une superficie totale, même fragmentée, de plus de 0.5 hectare. |

### 4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

#### 4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Construction de trois immeubles collectifs (Bat A / B en R+2 et Bat C en R+1) d'une surface de plancher totale de 4619,70 m<sup>2</sup>.

L'emprise au sol du projet immobilier est de 2228 m<sup>2</sup>.

Au total, création de 75 logements (24 logements sociaux et 51 logements accessions).

Création d'une voie d'accès routière et de 150 places de stationnements (81 en extérieur et 69 en R-1).

Destruction d'anciennes habitations, occupant actuellement le site du projet.

Défrichement d'une partie de la zone boisée sur laquelle s'implante le projet.

## 4.2 Objectifs du projet

Le projet a pour objectif la production de logements, notamment sociaux.

## 4.3 Décrivez sommairement le projet

### 4.3.1 dans sa phase travaux

Déroulement du chantier :

Destruction du bâti existant, défrichage de la zone , terrassements, mise en place des réseaux primaires, construction des structures, aménagement des espaces verts et de la voirie.

Accès :

Le chantier sera accessible par le chemin de la Garduère, qui est indirectement reliée à la N7 au Nord et à l'A8 au Sud.

### 4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Le projet concerne la réalisation de 75 habitations notamment en accession à la propriété et à destination sociale. Avec une moyenne de 2.5 habitants par foyer sur la commune de Vidauban, cela permettra de loger 188 personnes. Avec une moyenne de 1.5 voitures par foyer, le trafic va être impacté à hauteur de 112 voitures par jour en plus, particulièrement sur le chemin de la Garduère.

#### 4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Un permis de construire

Un permis de démolir

Une autorisation de défrichement

#### 4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

| Grandeurs caractéristiques            | Valeur(s)            |
|---------------------------------------|----------------------|
| Surface du terrain :                  | 17 555m <sup>2</sup> |
| Emprise au sol :                      | 2228 m <sup>2</sup>  |
| Surface des espaces verts :           | Non communiqué       |
| Superficie défrichée :                | 5219 m <sup>2</sup>  |
| Nombre de place de stationnement :    | 150                  |
| Nombre d'arbres plantés / conservés : | Non communiqué       |

#### 4.6 Localisation du projet

##### Adresse et commune(s) d'implantation

171 Chemin de la Garduère  
83550 Vidauban  
Parcelles cadastrales AY n°112, n°113  
et n°114

##### Coordonnées géographiques<sup>1</sup>

Long. 06° 44' 40" 51 Lat. 43° 42' 35" 36

**Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :**

Point de départ :

Long. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" \_\_\_ Lat. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" \_\_\_

Point d'arrivée :

Long. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" \_\_\_ Lat. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" \_\_\_

Communes traversées :

#### Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

<sup>1</sup> Pour l'outre-mer, voir notice explicative

## 5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

| Le projet se situe-t-il :  | Oui                                 | Non                                 | Lequel/Laquelle ?   |
|--|-------------------------------------|-------------------------------------|---|
| Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?  | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> | Les ZNIEFF concernées les plus proches sont :<br>-La ZNIEFF de type 1 "Plaine des Maures" (930020473) au Sud à 2.6 km.<br>-La ZNIEFF de type 2 "Massif des Maures (930012516) à l'Est à 500 mètres.<br>-La ZNIEFF type 2 " Vallée de l'Argens" (930012479) à l'Ouest à 1.4km. |
| En zone de montagne ?  | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> | La commune de Vidauban n'est pas située en zone de montagne.  |
| Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?  | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> | Il n'y a pas d'arrêté de protection de biotope sur le site du projet.   |
| Sur le territoire d'une commune littorale ?  | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> | La commune de Vidauban n'a pas de façade littorale.   |
| Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ? | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> | Il n'y a pas de Parc national ou régional, de réserve naturelle, ou de zone de conservation sur le site du projet.<br>La Réserve Naturelle Nationale la plus proche "Plaine des Maures" se situe à 2.3km au sud.  |
| Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?   | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>            | La commune de Vidauban est concernée par le Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement des voies routières départementales dont le trafic est supérieur à 3 millions de véhicules par an - 1ère et 2nde échéance.   |
| Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?                          | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> | Le projet s'inscrit hors site classé ou inscrit au patrimoine mondial et hors zone tampon ou périmètre de protection des abords de monument historique.<br>Les abords de site les plus proches concernant le "Domaine des Châteaux d'Astros" se trouvent à 940m à l'ouest.    |
| Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?   | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> | Aucune zone humide n'est recensée dans ou à proximité du site du projet.  |

|   |                                     |                                     |   |
|---|-------------------------------------|-------------------------------------|---|
| Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ?<br>Si oui, est-il prescrit ou approuvé ? | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>            | La commune possède un Plan de Prévention des Risques inondations (PPRI) approuvé le 14/02/2014.<br>Elle est également soumise à un Plan de Prévention des Risques Naturels Incendie de Forêt (PPRIF) approuvé le 17/02/2015.  |
| Dans un site ou sur des sols pollués ?  | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> | Les sites Basias les plus proches sont "Marteau-Pillon" (PAC8302081) à 1.18 km à l'ouest, "l'Atelier de carrosserie automobile" (PAC8302082) à 1 km à l'ouest, "Garage pour machines agricoles avec atelier de réparations mécaniques " (PAC8301233) à 1.22km à l'ouest et "Station service TOTAL " (PAC8302934) à 1.22 km à l'ouest. |
| Dans une zone de répartition des eaux ?   | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> | La zone du projet ne se trouve pas dans une zone de répartition des eaux (ZRE)<br>la ZRE la plus proche de la zone du projet se trouve environ à 17 km au nord-ouest :<br>- "Nappe Bas Argens" (ZRED17)   |
| Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?   | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> | Le projet n'est pas situé dans le périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine.<br>Le périmètre le plus proche (la source des Avens ou d'Entraigues) se situe à 4.8km à l'ouest du projet,   |
| Dans un site inscrit ?  | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> | Le site inscrit le plus proche, le "domaine des châteaux d'Astros", est situé à 2.1km à l'ouest de la zone de projet.   |
| <b>Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :</b>   | <b>Oui</b>                          | <b>Non</b>                          | <b>Lequel et à quelle distance ?</b>  |
| D'un site Natura 2000 ?   | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> | Les zones Natura 2000 les plus proches: ZSC FR9301626 "Val d'Argens" à 1.2km au nord-ouest; ZSC FR9301622 "La plaine et le massif des Maures" à 2.5km au sud, la ZPS FR9310110 "Plaine des Maures" à 3.3km au sud.  |
| D'un site classé ?  | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> | Le site classé le plus proche, la "chapelle Saint-Martin" se situe à 3.4km au nord de la zone du projet.  |

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il **susceptible** d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

| Incidences potentielles |   | Oui                                 | Non                                 | De quelle nature ? De quelle importance ?<br><i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>  |
|-------------------------|---|-------------------------------------|-------------------------------------|--|
| <b>Ressources</b>       | Engendre-t-il des prélèvements d'eau ?<br>Si oui, dans quel milieu ?  | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> | Aucun prélèvement ne sera réalisé dans le cadre de cet aménagement.<br>Le projet sera connecté au réseau communal d'eau potable.   |
|                         | Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?  | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> | Le projet n'engendrera pas des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines, toutefois la gestion du ruissellement induite par l'imperméabilisation (toitures, voiries..) des surfaces devra être anticipée et compensée par des ouvrages hydrauliques adaptés.   |
|                         | Est-il excédentaire en matériaux ?  | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>            | Les déchets produits dans le cadre du projet seront issus de la phase de préparation du terrain, des terrassements et de la démolition du bâti sur place. Ils concerneront particulièrement des déchets inertes, la terre végétale étant préférentiellement réemployée sur place.<br>Les déchets feront l'objet d'un tri spécifique et les filières de collecte et de traitements des types de déchets seront mises en place lors du chantier.<br>La démolition des habitations existantes entrainera un excédent de matériaux.                                    |
|                         | Est-il déficitaire en matériaux ?<br>Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?   | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> | Le projet n'est pas déficitaire en matériaux.  |
| <b>Milieu naturel</b>   | Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?                     | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>            | La zone du projet est dans l'emprise d'un corridor écologique SRCE à préserver et des PNA du Léopard Ocellé et de la Tortue d'Hermann (espèces protégées).<br>Le périmètre du projet n'a pas fait l'objet de diagnostic écologique.<br>Le projet est susceptible d'entraîner des incidences notables sur la biodiversité.  |
|                         | Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ? | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> | Le site Natura 2000 le plus proche Val d'Argens" (ZSC FR9301626 ") se situe à 1.2km au nord-ouest du projet. La zone de projet est une " Forêt fermée à mélange de conifères prépondérants et feuillus". la correspondance entre le FSD correspondant est limité, étant peu marqué par les résineux (5%), de la même façon le site Natura 2000ZSC FR9301622 "La plaine et le massif des Maures" à 2.5km au sud est peu marquée par les résineux (8%). L'habitat potentiel que constitue la zone du projet correspond peu aux espaces Natura 2000 les plus proches. |

|                  |  |   |  |  |
|------------------|--|---|--|--|
|                  | Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ? | <input type="checkbox"/>  | <input checked="" type="checkbox"/>  |  |
|                  | Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?   | <input checked="" type="checkbox"/>                             | <input type="checkbox"/>   | Le projet va engendrer la consommation d'espaces naturels (boisements).  |
| <b>Risques</b>   | Est-il concerné par des risques technologiques ?   | <input type="checkbox"/>  | <input checked="" type="checkbox"/>  | Aucun risque technologique n'est présent aux abords de la zone de projet.  |
|                  | Est-il concerné par des risques naturels ?   | <input checked="" type="checkbox"/>                             | <input type="checkbox"/>   | Le site est soumis à :<br>- Une exposition modéré au retrait gonflement des argiles (source : BRGM infoterre)<br>- Une exposition faible aux risques sismiques (source : infoterre BRGM)<br>- Un risque feu de forêt : zone de risque faible à modéré (En3) du PPRi<br><br>Le site du projet se localise en dehors de l'emprise du zonage réglementaire du PPRi de l'Argens. |
|                  | Engendre-t-il des risques sanitaires ?<br>Est-il concerné par des risques sanitaires ?   | <input type="checkbox"/><br><input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/><br><input checked="" type="checkbox"/> | Le futur projet ne sera pas à l'origine de risques sanitaires ou d'émissions nocives pour la santé.<br><br>Aucun risque sanitaire n'est présent à proximité du projet.   |
| <b>Nuisances</b> | Engendre-t-il des déplacements/des trafics   | <input checked="" type="checkbox"/>                             | <input type="checkbox"/>   | En phase de chantier le projet est générateur de trafic routier : transports de matériels/matériaux par camions, déplacements du personnel. Cet aspect est limité dans le temps et par l'organisation du chantier.<br>En phase exploitation, les 75 nouveaux logements engendreront des déplacements supplémentaires.  |
|                  | Est-il source de bruit ?<br>Est-il concerné par des nuisances sonores ?  | <input checked="" type="checkbox"/><br><input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/><br><input checked="" type="checkbox"/>            | En phase de chantier, le bruit généré par le projet sera lié aux travaux qui impliqueront l'usage d'engins et de matériels générateur de nuisances sonores pendant le jour.<br>En phase exploitation, le flux attendu conduira à une augmentation des nuisances du fait de l'augmentation du trafic.   |

|                  |   |  |  |  |
|------------------|---|--|--|--|
|                  | <p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>               | <input type="checkbox"/><br><br><input type="checkbox"/>                       | <input checked="" type="checkbox"/><br><br><input checked="" type="checkbox"/> | <p>Les déchets issus de la phase chantier seront traités au fur et à mesure par les intervenants et/ou un prestataire.</p> <p>La nature du chantier et du projet ne mèneront pas à l'émission d'odeur.</p>   |
|                  | <p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>                     | <input type="checkbox"/><br><br><input type="checkbox"/>                       | <input checked="" type="checkbox"/><br><br><input checked="" type="checkbox"/> | <p>Le projet ne générera pas de vibrations, si ce n'est ponctuellement en phase de chantier.</p> <p>Aucune activité de nature à générer des vibrations n'est présente à proximité du projet.</p>   |
|                  | <p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p> | <input checked="" type="checkbox"/><br><br><input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/><br><br><input type="checkbox"/>                       | <p>La mise en place d'éclairage public (mats d'éclairage, éclairages piétons...) peut engendrer des pollutions lumineuses sur les espaces extérieurs.</p>  |
| <b>Emissions</b> | <p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>  | <input type="checkbox"/>   | <input checked="" type="checkbox"/>  | <p>En dehors des envols de poussières lors de la phase chantier, le projet n'est pas de nature à émettre des rejets atmosphériques.</p>  |
|                  | <p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>                          | <input checked="" type="checkbox"/>  | <input type="checkbox"/>   | <p>Le projet n'engendrera pas de rejet en dehors des eaux pluviales.</p>   |
|                  | <p>Engendre-t-il des effluents ?</p>  | <input checked="" type="checkbox"/>  | <input type="checkbox"/>   | <p>Le projet va engendrer des effluents supplémentaires, en lien avec le traitement des eaux usées des habitations.</p> <p>Selon le portail de l'assainissement communal, la STEP de Vidauban est saturée et n'est pas en capacité d'accueillir les effluents supplémentaires.</p> |
|                  | <p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>                     | <input type="checkbox"/>   | <input checked="" type="checkbox"/>  | <p>En dehors des déchets issus de la phase chantier et des ordures ménagères, le projet ne produira pas de déchets dangereux.</p> <p>Aucune activité industrielle ne sera présente sur site.</p>   |

|   |   |                                     |                                     |  |
|---|---|-------------------------------------|-------------------------------------|--|
| <b>Patrimoine /<br/>Cadre de vie<br/>/ Population</b> | Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?                                    | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> | Le projet s'inscrit hors site classé ou inscrit au patrimoine mondial et hors zone tampon ou un abord de monument historique.<br>Le site inscrit le plus proche, le "domaine des châteaux d'Astros", est situé à 2.1km à l'ouest de la zone de projet. Le site classé le plus proche, la "chapelle Saint-Martin" se situe à 3.4km au nord de la zone du projet.<br>Néanmoins, le projet entraînera une modification de l'ambiance paysagère du quartier. |
|   | Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ? | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>            | Le site du projet étant une zone boisée, l'usage du sol va être modifié.<br>L'usage du sol du projet est prévu par son inscription en zone UBa dans le PLU en vigueur.<br>L'extrême nord de la parcelle 0114 ne sera pas modifié du fait de son classement en zone N.  |

**6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquelles :

**6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquels :

**6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :**

**7. Auto-évaluation (facultatif)**

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

**8. Annexes**

**8.1 Annexes obligatoires**

| Objet |   |                                     |
|-------|---|-------------------------------------|
| 1     | Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publié</b> ;   | <input checked="" type="checkbox"/> |
| 2     | Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;  | <input checked="" type="checkbox"/> |
| 3     | Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;   | <input checked="" type="checkbox"/> |
| 4     | Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;   | <input checked="" type="checkbox"/> |
| 5     | Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ; | <input checked="" type="checkbox"/> |
| 6     | Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.   | <input checked="" type="checkbox"/> |

## 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

| Objet |
|-------|
|       |

## 9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à

Nice

le, 21/02/2022

Signature

